



Du nouveau pour le Saint-Laurent



Tous les DG des Comités ZIP de la zone marine étaient invités le 3 décembre passé à une rencontre organisée par Stratégie Saint Laurent (SSL) à Rimouski. L'objectif principal de ces rencontres est d'assurer le partage d'informations et de connaissances entre les différents comités ZIP de la zone marine et de discuter des grands enjeux concernant la protection du Saint-Laurent. Plusieurs sujets ont pu être abordés dont les Aires Marines Protégées (AMP), la mise en valeur des hydrocarbures dans le Golfe, et la gestion intégrée de la zone côtière.

La belle surprise fut tout d'abord de voir les efforts conjoints déployés par le MPO et le MDDEP dans un objectif commun, la protection de nos écosystèmes marins et l'atteinte des 10% d'AMP par le gouvernement du Québec d'ici 2012. En effet, malgré la création de nombreuses aires protégées en milieu terrestre, force a été de constater que le milieu marin avait été négligé ces dernières années. Pourtant, les AMP sont des outils essentiels à la protection d'habitats dit sources, c'est-à-dire des habitats qui favorise le recrutement d'individu en bonne condition (taille, capacité à se reproduire,...) dans une population. Les conditions biophysiques que l'on retrouve à certains endroits (courants, T°, substrat, production primaire...) favorise cette productivité. Il est donc essentiel de protéger ces habitats et

d'assurer une certaine connectivité entre eux afin de prendre en considération l'écologie de certaines espèces. La prochaine AMP à voir le jour, qui s'ajoutera à celle du Parc Marin de Saguenay, sera autour des Îles de La Madeleine selon la dernière annonce du Ministre du MDDEP, Pierre Arcand. Une première bonne nouvelle donc pour le Saint-Laurent!

La réunion n'a pu se dérouler sans discuter d'un enjeu pré-occupant et prioritaire : la mise en valeur des hydrocarbures dans la Golfe du Saint-Laurent. Sylvain Archambault de la Société pour la Nature et les Parcs (SNAP) a pu nous dresser un tableau très complet des lacunes inhérentes au document déposé par Génivar lors de l'évaluation environnementale stratégique 2. Cette présentation, très enrichissante, sera un bon outil qui nous permettra d'étoffer notre mémoire qui devra être déposé auprès du MRNF d'ici le 15 janvier prochain. Nous encourageons d'ailleurs toute la population à soumettre leurs commentaires ou inquiétudes par le biais d'un mémoire afin que les préoccupations de tous soient entendues et intégrées à ce processus.

Enfin, le Comité ZIP Rive Sud de l'estuaire en collaboration avec l'Organisme de bassins versants Kamouraska, L'Islet, Rivière-du-Loup (OBAKIR) nous ont également fait partager leur expérience de gestion

intégrée de la zone côtière. Par gestion intégrée, on entend l'intégration des usagers, de la société civile et acteurs du Saint-Laurent dans le processus de planification et d'harmonisation des mesures de protection et d'utilisation des ressources du fleuve dans une optique de développement durable. Même si l'arrimage entre l'OBV et la ZIP fut un succès, le grand défi de cette gestion intégrée de la zone côtière a été de réussir à rejoindre les citoyens et susciter leur intérêt à s'impliquer dans le développement durable de cet écosystème unique. Le sujet est d'autant plus d'actualité que le gouvernement a annoncé la nouvelle entente Canada-Québec pour la gestion intégrée du Saint-Laurent 2011-2026 dans laquelle le rôle des ZIP sera primordial à l'échelle régionale. Elles seront en effet mandatées pour mettre en place les plans de gestions intégrés régionaux. En d'autres termes, des tables de concertations avec citoyens, usagers et décideurs verront le jour dans le futur afin développer une vision commune et durable du Saint-Laurent.



Nouvelles en bref



29 Novembre 2011: Messieurs Peter Kent (Ministre de l'Environnement du Canada) et Pierre Arcand (Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec) signent la nouvelle entente Canada-Québec 2011-2026 pour la gestion intégrée du Saint-Laurent.

7 décembre 2011: Tous les Comités ZIP et SSL répondent à l'invitation d'Environnement Canada et du MDDEP pour la présentation du nouveau Plan d'Action Saint-Laurent 2011-2026 et le rôle des ZIP dans ce processus.

Dates à retenir

8 décembre : journée mondiale du climat

24 décembre : Joyeux Noël

Quelle vision pour le Saint-Laurent en 2035?



En tant que Comité ZIP nous sommes amenés à agir de façon régionale, pourtant à une échelle plus large, c'est-à-dire à l'échelle du bassin versant du Saint-Laurent, ce qui se passe dans les Grands Lacs peut avoir une influence directe sur le fleuve et sa qualité. La 1ère Symphonie Grands-Lacs Saint-Laurent, coordonnée par le Secrétariat International de l'Eau est une initiative citoyenne qui a pour but de sensibiliser la population sur l'importance de vivre dans le bassin hydrographique des Grand Lacs et du Saint-Laurent, de protéger cette richesse et surtout, de créer des liens entre les citoyens par-delà les frontières. C'est dans ce sens que le SIE a proposé un exercice très intéressant lors de la rencontre des ZIP de la zone marine à Rimouski en décembre qui nous a amené à réfléchir sur plusieurs questions : Qu'est-ce qui nous rassemble ? Qu'est-ce qui nous importe et nous préoccupe ? Que voulons-nous valoriser ? Quelle est notre vision partagée pour 2035 ? Quelles actions devons-nous entreprendre pour concrétiser cette vision ?

LE SIE propose cet atelier dans tout le bassin versant du Saint-Laurent afin de développer une vision partagée d'ici 2035. Pour plus d'informations, visitez le <http://www.sie-isw.org/fr/la-symphonie-grands-lacs-a-saint-laurent>.

Les grandes marées

Tout le monde se souvient du 6 décembre 2010 et retient son souffle pour cette nouvelle année. Mais que sont les grandes marées?

Les marées sont causées par l'attraction de la lune et du soleil sur la planète. Quand nous sommes à marée haute, on dit que nous sommes en vives eaux. Et quand nous sommes à marée basse, nous sommes en mortes eaux. Il existe plusieurs sortes de marées dans une année. Les marées dites normales et les grandes marées. Les grandes marées ont lieu en décembre, mars, juin et septembre lors des solstices et équinoxes.

Ces grandes marées résultent de l'attraction du soleil et de la lune. En effet, quand ces trois éléments (Terre, lune et soleil) sont alignés dans le même axe,

l'attraction est beaucoup plus forte, ce qui donne une plus grande amplitude aux marées. Quand la lune et le soleil forment un angle de 90° avec la Terre, ce sont les marées dites « normales » car la lune a deux fois plus d'influence sur la Terre que le soleil.

Pour complexifier le tout, il existe deux sortes de grandes marées, les grandes marées hautes et les grandes marées basses qui elles-mêmes ont des degrés d'intensité, forts ou faibles.

On va donc retrouver les grandes marées hautes les plus fortes et les grandes marées basses les plus faibles durant les équinoxes donc mars et septembre. Pendant le solstice d'hiver, donc en décembre, nous étions en présence des grandes marées hautes les plus faibles et des grandes marées basses les plus fortes. Dans les deux cas, l'amplitude de ces marées était supérieure à celle des marées normales du reste de l'année.

On peut se demander alors, pourquoi, si ces grandes marées sont normales, elles ont été si dévastatrices? Et bien l'hiver dernier d'autres facteurs ont été couplés aux vives eaux! On peut citer de forts vents, une très basse pression en mer, des berges fragilisées, de fortes pluies et surtout l'absence de banquise...le climat est réellement dérégulé et ne risque pas de s'améliorer! Voilà pourquoi l'hiver dernier fût difficile pour les côtes du golfe du Saint-Laurent. Il ne reste donc plus qu'à espérer que cette année ces facteurs ne se couplent pas à la période de vives eaux!

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et on se dit à l'année prochaine!

Aurore & Julie



406 avenue Arnaud, Sept-Îles (Québec) G4R 3A9, Tél: (418) 968-8798, Téléc.: (418) 968-8830

Venez nous visiter! www.zipcng.org